depuis 1840
chaque jour un peu plus ...

Circulaire N°4384 – 09

Documentation à l'adresse de l'usager et de l'installateur

POÊLE BOIS
LE GOMÉRA RÉF. 385109

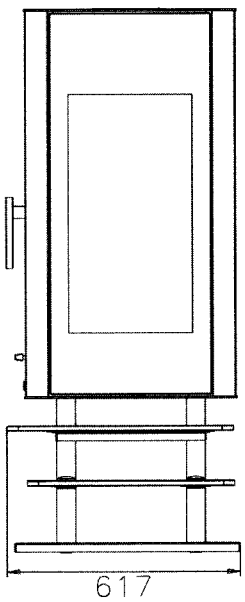

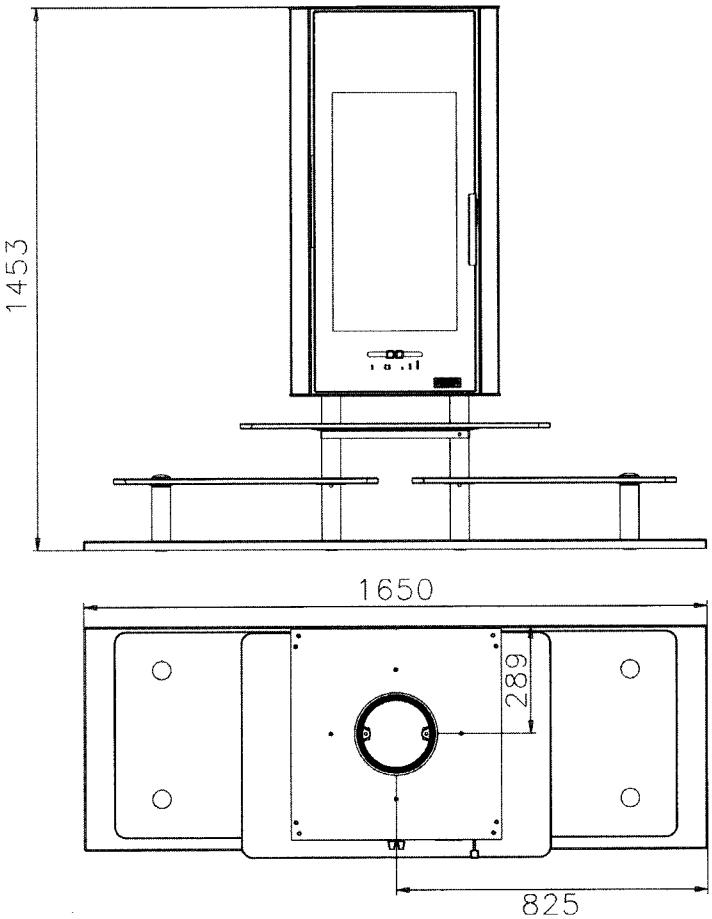

Cet appareil a été testé selon les critères de la norme Européenne NF EN 13240 : 2001 et A2 : 2005.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diamètre de buse	180 mm
Départ des fumées sur le dessus	
Combustible recommandé	Bois en bûches
Chargement en façade, admettant des bûches jusque	33 cm
Grandes vitres à vision panoramique (résistant jusqu'à 750 °C) - Foyer en fonte	
Réglage de l'allure	Manuel
Puissance	12 kW
Volume chauffé corrigé	150 à 280 m^3
Durée de fonctionnement à allure normale*	1 heure
Rendement de l'appareil	76 %
Taux de CO dans les fumées à 13% de 0_2	0,23 %
Consommation à allure normale	3,5 Kg/h
Température moyenne des fumées	293 °C
Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents	40 cm / arrière 40 cm / côté droit 150 cm / avant et côté gauche
APPAREIL INTERMITTENT	

* avec un chargement de 3,5 kg de bois à 17,3 % d'humidité et d'un pouvoir calorifique de 14,2 MJ/kg.

- Ne pas faire fonctionner si la vitre est cassée ou fêlée. Faire procéder à son remplacement avant toute réutilisation. Nous vous recommandons de contacter votre revendeur pour le remplacement de la vitre contre facturation. Nous insistons sur la nécessité de remplacer en même temps, les joints de porte et de vitre et surtout de ne pas la serrer trop fort au remontage afin de permettre sa dilatation.
- Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATION TRÈS IMPORTANTE
Pour effectuer un chargement, il convient que le feu soit suffisamment bas. Ne pas ouvrir la porte si des flammes hautes sont visibles, car lors de l'ouverture de la porte elles risqueraient d'être appelées.
Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

Mise en garde : Il est formellement interdit de poser sur l'appareil en fonctionnement ou encore chaud des objets de quelque nature que ce soit (bouilloires, casseroles,...).

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.

S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :
- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore). Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.
En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.
L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.
L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16kWh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 kWh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
- Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒUVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DÉPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Entretien de la fonte et de l'acier

Tout poêle acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un poêle fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.

Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0012). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessité, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

De la peinture haute température (gris fonte réf 0001) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures du poêle. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.

Les poêles tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.

L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.

Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

Mise en garde particulière concernant la porte foyer :

Nos portes sont équipées sur leurs axes de vis pointeau ou de rondelles freins.

ATTENTION : Lors du démontage éventuel de la porte par votre installateur (remplacement de la vitre,...) il est important de replacer sur les axes de cette porte des rondelles freins (neuves) et/ou les vis pointeau d'origine.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.

Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURES ET ÉCLATÉS

- **Corps de chauffe**

N°	Nbre	Désignation	Codification	N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	Buse	2 4312 3168	33	1	Derrière	1 2401 996066
2	1	Guide sécurité	2 4175 3257	34	1	Derrière foyer	1 0130 996066
3	1	Carter droit	1 2778 369101	35	1	Dessus foyer	1 1112 996066
4	2	Index	1 8548 385101	36	1	Devant foyer	1 0326 996066
5	18	Fixe vitre	1 2071 660101	37	8	Equerre avant	1 2257 996066
6	2	Patte fixation dessus	1 1160 996007	38	8	Equerre de côté	1 2365 996066
7	1	Ecusson	1 8501 996009	39	2	Equerre de derrière	1 2467 996066
8	1	Déflecteur	1 0131 996056	40	4	Equerre de dessus	1 1145 996066
9	2	Plaque arrière foyer	1 0160 996056	41	1	Renfort avant	1 0832 996066
10	1	Axe d10 L20	1 9108 996057	42	4	Renfort intérieur avant	1 5770 996066
11	1	Chenet	1 0306 996057	43	8	Attache rapid 4434 3	00001306005
12	1	Chenet droit	1 0266 996057	44	2	Cuvette à vis	00001307833
13	1	Chenet gauche	1 0265 996057	45	2	Ecrou 6 pans ZN noir	00001300263
14	2	Fixe vitre côté	1 2030 996057	46	4	Ecrou M10 eurosert 9418 2028	00001307166
15	1	Porte chargement	2 2831 996057	47	2	Ecrou M10 eurosert 9418 2028	00001307166
16	1	Support foyer	1 0367 996057	48	6	Ecrou M5 eurosert 9408 2517	00001306629
17	2	Volet réglage air	1 4137 996057	49	4	Ecrou rapid nut 0955 M5	00001304496
18	1	Applique de porte	1 2871 996057	50	12	Écrou rapid nut 0955 M5	00001304496
19	4	Fixe vitre	1 2194 996057	51	2	Ficelle céramique verre réfractaire	1 8816 996057
20	1	Fond	1 2205 996057	52	1	Ficelle céramique porte chargement	1 8804 996057
21	1	Fond de foyer	1 0111 996057	53	1	Fic. Céram. réfract.	1 8816 996057
22	2	Joint fond	1 2255 996057	54	2	Fic. Céram. réfract.	1 8816 996057
23	1	Loquet de fermeture	1 2890 996057	55	8	Goujeon R6964R6486	00001305682
24	2	Panneau décor côté	1 1352 996057	56	2	Ressort 691	00001301991
25	12	Patte fixation façade inf.	1 2019 996057	57	4	Vérin à vis D30 M10 lg30	00001306750
26	2	Patte fixation façade	1 2162 996057	58	2	Verre réfractaire 325x690 ep4	00001307818
27	2	Chape porte foyer	1 2867 996066	59	3	Verre réfractaire 351x719 ep4	00001307778
28	1	Butée	1 0439 996066	60	1	Vis épaulée acier ZN noir	00001307191
29	1	Chapeau	1 1109 996066	61	2	Vis TF M4x10 pozie	00001301181
30	2	Colonne	1 5706 996066	62	2	Vis TF M5x40 pozie ZN noir	00001301191
31	4	Colonne avant	1 2602 996066	63	6	Vis TRL M5x16 pozie ZN noir	00001305477
32	2	Côté	1 2317 996066				

POIGNEE CARRE
CHROMEE N°1_2878_385101

ecusson godin
1_8501_385101

- **Socle verre**

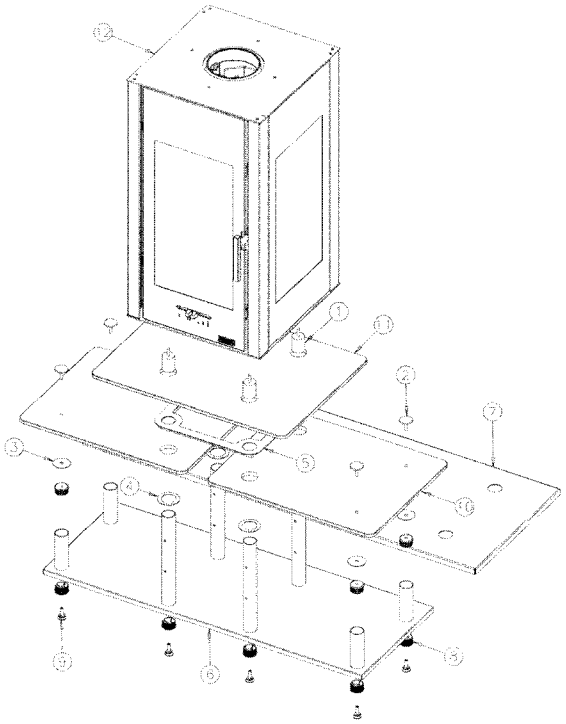

N°	Nbre	Désignation	Codification
1	4	Pied	1 2208 372106
2	4	Enjoliveur de dessus	1 0852 372108
3	4	Rondelle	1 9160 372108
4	4	Rondelle entretoise	1 9164 372108
5	1	Support accessoire	1 5610 385109
6	1	Support de pied	1 2660 385109
7	1	Enjoliveur inférieur	1 2057 385109
8	12	Embout plastique D50 M10	00001307986
9	8	Vérin à vis d30 M10 lg30	00001306750
10	2	Verre 700x500	-
11	1	Verre 820x550	-
12	1	Assemblage corps de chauffe	Voir plus haut

GARANTIE CONTRATUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois - foyer fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'intallation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil. A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de côtés, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, etc...)
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisicentrals bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur le corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyer fermé bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente.

Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main-d'oeuvre et transport.

Au cas ou la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couvert par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résistées à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de la garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

LA GARANTIE NE PRENDRA PAS EFFET LORSQUE :

- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fontionnement à sec d'une chaudière, etc.).
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la S.A. GODIN ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence la S.A. GODIN ne peut être tenu responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières - Cuisinières - Appareils de chauffage - Fonderie
GODIN S.A. - 532, rue Sadi Carnot - 02120 GUISE - France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.
Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

FICHE DE CONTRÔLE

Nom et adresse du distributeur Tél :	BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE : ADRESSE : Tél. : Date de mise à disposition : Date d'installation : Le : à : Signature :

LIBELLÉ DES PIÈCES À REMPLACER

Désignation :	Référence :	Observations :

Certificat de contrôle : Type d'Appareil : Version : **Contrôleur :**	FICHE DE CONTRÔLE Vérification du corps de chauffe (aspect et étanchéité) Vérification pièces amovibles Vérification fermeture porte(s) Vérification des registres allumage Présence plaque signalétique Présence notice / bon de garantie	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
N° de Plaque Signalétique : N° de Garantie :	Présence cendrier Présence buse départ Présence main froide Présence étiquette mise en garde	☐ ☐ ☐ ☐
GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE	Date création du document : 19/10/06 Révision : ../../..	

Imprimerie GRAFIPRIM 02110 Bohain - 09/2009